

CONCLUSION

La ville de Lac-Delage se distingue des municipalités voisines - Lac-Saint-Charles, Stoneham, Saint-Gabriel-de-Valcartier - en raison de son patrimoine architectural beaucoup moins diversifié et plus récent.

Le patrimoine bâti de la ville de Lac-Delage se compose principalement d'architecture résidentielle (résidences unifamiliales et résidences bifamiliales), et d'infrastructures récréotouristiques reliées au manoir du Lac-Delage. La ville ne possède aucun exemple d'architecture commerciale, industrielle, institutionnelle ou religieuse qui caractérisent habituellement les petites agglomérations. Cette diversité réduite s'explique par les orientations définies par le plan d'aménagement original de 1959. La ville se développe autour de ces deux axes, et elle dépend des agglomérations voisines pour les services. Le plan d'urbanisme adopté en 1990 reconnaît ces deux axes de développement, et il les re-confirme. Ainsi y lisons-nous :

« Toutefois, même si les perspectives de développement sont plutôt limitées, il s'avère important de bien planifier les quelques développements encore à venir, lesquels devront confirmer les vocations résidentielle et récréotouristique de la ville »⁶³.

Malgré l'aménagement récent de la ville de Lac-Delage, elle compte de très belles réalisations dans le domaine de l'architecture résidentielle. Elles illustrent les différentes tendances de l'architecture résidentielle des 40 dernières années. Plusieurs demeures ont été réalisées selon les plans d'architectes réputés de la vieille capitale, et ce « patrimoine moderne » pourrait avantageusement être mis en valeur. Les installations récréo-touristiques sont d'un intérêt moindre à l'exception du manoir du Lac-Delage. Plusieurs installations sont maintenant abandonnées en raison de la fermeture du centre de ski et de la cabane à sucre (figure 32). Les bâtiments érigés à proximité du manoir comme le théâtre et les bureaux municipaux présentent un plus faible intérêt en raison de leur architecture moins soignée (figure 33). Le garage municipal constitue l'un des seuls exemples d'infrastructure communau-

taire. Il accueille la bibliothèque municipale depuis 1981. Néanmoins son architecture sobre ne s'intègre guère avec les édifices voisins.



Fig. 32 : Le centre de ski n'est plus en activité. Photographie : Caroline Cloutier, 2004.



Fig. 33 : Le théâtre - le bâtiment de droite - et le bureau municipal présentent une architecture sobre en continuité avec l'architecture pittoresque du secteur du manoir du Lac-Delage. Photographie : Caroline Cloutier, 2004.

Les municipalités voisines comptent plusieurs bâtiments datant du XIX^e siècle qui évoquent l'apport des anglophones dans la colonisation de ce que nous nommons la « seconde strate » de peuplement de la région de Québec. À l'exception de l'ancienne

villa située en bordure du lac, la ville de Lac-Delage ne possède plus aucun bâtiment antérieur à la première phase de construction qui se déroule dans les années 1962-1964. Cette absence de témoin de son histoire ancienne n'implique pas l'absence d'une certaine mémoire pour autant. Marc Grignon et Marie-Ève Bonenfant rappellent dans un article paru récemment au sujet de la ville de Québec : « [...] il n'est pas nécessaire que survivent des bâtiments d'origine pour qu'on puisse déceler dans l'architecture d'un quartier l'empreinte de son histoire⁶⁴ ». Le premier noyau de développement de la ville de Lac-Delage autour du manoir, par exemple, occupe les anciennes terres cultivées. De son côté, le secteur de l'avenue des Monts a été érigé sur l'emplacement d'un ancien verger. Le tracé de la rue du Manoir rappelle, quant à lui, le parcours de l'ancien chemin du Curé et, possiblement, le sentier des Jésuites. Ainsi les premiers quartiers de la ville occupent-ils les anciennes terres cultivées, et ils en délimitent l'espace dans le tissu urbain actuel. Il serait pertinent de mettre en valeur cette « mémoire des lieux ».

Notes de la conclusion

63. Plan d'urbanisme, *op. cit.*, 1990, p. 6.
64. Marc Grignon et Marie-Ève Bonenfant, « L'architecture : les empreintes du temps », dans *Cap-aux-Diamants*, Hors série 2004, p. 35.